

ALLIANCE POUR LA DEMOCRATIE ET LA RECONCILIATION NATIONALE
(ADRN) - IGIHANGO

Contact: Secrétariat général: tél: 0032 494 12 42 85.

COMMUNIQUE DE PRESSE

**LA PENSEE UNIQUE DU REGIME DE KIGALI
HYPOTHEQUE DURABLEMENT L'UNITE NATIONALE**

A l'issue de sa séance du 17 septembre 2004, le gouvernement rwandais vient de donner sa bénédiction au contenu, pour le moins incendiaire, du document dit « rapport de la commission parlementaire sur les tueries de Gikongoro et l'idéologie génocidaire au Rwanda ».

Quoique la commission se soit basée au départ sur la triste réalité des massacres perpétrés sur des victimes innocentes à Kaduha dans la province de Gikongoro, et sur la persistance, tout aussi réelle, de la tendance de certaines personnes à nier ou à justifier le génocide, son rapport est marqué par l'absence totale de discernement et la volonté de globalisation de la culpabilité.

C'est ainsi que des provinces entières, des confessions religieuses, des institutions d'enseignement, des organisations non-gouvernementales, et même des pays étrangers entiers y sont ciblés et accusés de véhiculer l'idéologie génocidaire.

Comme rien ne prouve que les tueries similaires à celles de Gikongoro se soient produites dans d'autres régions du pays, il apparaît qu'il s'agissait de crimes isolés qui n'avaient pas de ramifications dans le pays.

S'agissant de « l'idéologie génocidaire », la commission parlementaire a porté des accusations graves contre des personnes, des organisations non gouvernementales et certains pays étrangers sans aucune preuve de leur implication dans la propagation d'une telle idéologie d'apparence fantomatique.

A la sortie du rapport de la chambre des députés, beaucoup de Rwandais et quelques organisations internationales avaient critiqué la légèreté de ce rapport, surtout le caractère arbitraire des accusations qu'il profère.

Ainsi d'aucuns avaient espéré que le gouvernement rwandais exigerait à la commission de fournir les preuves objectives de l'existence de « l'idéologie génocidaire » au Rwanda, avant de désigner complaisamment les personnes qui la véhiculeraient.

De plus, plutôt que d'abonder aveuglement dans le sens des amalgames de la commission parlementaire, le gouvernement rwandais aurait dû assumer ses responsabilités et permettre la tenue d'un dialogue véritablement contradictoire sur les causes du génocide rwandais et la meilleure façon d'y remédier.

Au nom d'une prétendue « séparation des pouvoirs », le gouvernement s'enfonce dans une rhétorique pleine de contradictions en essayant de faire croire que les conclusions de l'enquête parlementaire feront l'objet de vérifications ultérieures par d'autres instances, notamment judiciaires.

Mais entre temps, le gouvernement exprime d'emblée ses vives félicitations au Parlement et se félicite de l'une des conséquences déjà entraînées par la publication du rapport parlementaire, à savoir le renforcement de la culture de la délation au sein de l'association des droits de l'homme visée par le rapport, la LIPRODHOR, ainsi que le remplacement de sa direction par un comité qui répond mieux aux critères de fidélité voulus par le régime.

Pis encore, le gouvernement ne cache pas sa passion de vouloir imposer l'autre idéologie, prônée cette fois-ci par le régime, en s'attaquant avec véhémence à quiconque a osé exprimer la moindre critique au rapport parlementaire.

Pour illustrer la couleur de l'idéologie nouvelle formule, le gouvernement invite tout un chacun à suivre l'exemple de la LIPRODHOR «moderne» dont les nouveaux leaders ont demandé pardon au gouvernement et au peuple rwandais» pour les péchés attribués à la direction précédente, jugée impure.

Cette démarche démontre, une fois de plus, la volonté de plus en plus affichée du régime de Kigali d'amener des personnes ou des associations de personnes à reconnaître des péchés qu'elles n'ont pas nécessairement commis pour pouvoir bénéficier du pardon et de la bienveillance du régime.

Ainsi, en prenant récemment la décision de maintenir en prison ceux qui nient avoir participé au génocide et de libérer ceux qui reconnaissent leur implication dans ce même génocide, le régime fait comme s'il était soucieux d'amener tous les détenus à se reconnaître coupables du génocide pour pouvoir être libérés.

Ce qui revient ni plus ni moins à une stratégie de criminalisation systématique d'une partie importante du peuple rwandais, en l'occurrence les Hutu, perçus indistinctement comme des criminels par le régime de Kigali.

Compte tenu de cet état des choses, l'Alliance pour la Démocratie et la Réconciliation Nationale (ADRN)-Igihango dénonce la prise en otage du processus de l'établissement de la vérité sur le génocide rwandais par un régime dont la responsabilité des plus hauts ténors est elle-même engagée.

Il devient de plus en plus certain que le régime de Kigali redoute l'avènement de l'époque où les Rwandais pourront exprimer librement leur pensée et fournir le témoignage de leur vécu en toute quiétude. Et une telle époque est la seule condition pour la survie et l'unité du peuple rwandais.

En effet, le génocide rwandais a été commis par des Rwandais et les victimes en ont été des Rwandais. Dès lors, il est vital que tous les Rwandais, sans exclusive, puissent en relater les faits, en analyser les conséquences et en tirer les leçons pour construire un avenir commun.

La dictature du FPR ne pourra pas éternellement étouffer l'avènement de cette époque, sous le prétexte de vouloir camoufler sa part de responsabilités.

L'Alliance Igihango soutient que les auteurs des massacres de Gikongoro soient poursuivis et punis de manière exemplaire. Aussi est-elle consciente de l'existence réelle ou potentielle de personnes qui ne collaborent pas avec les juridictions Gacaca ou le système judiciaire rwandais actuel en général, à cause de leur participation présumée au génocide, mais aussi parce que la plupart sont convaincus de la partialité d'un système à sens unique, téléguidé par les idéologues du régime.

Mais, l'Alliance ne tolère pas non plus quiconque prend le prétexte de départ dans des faits véridiques pour entreprendre des mesures visant à museler des membres d'une ethnie ou d'une organisation quelconque, sociale, religieuse ou politique.

Pour l'Alliance Igihango, le choix du gouvernement de soutenir le rapport de la commission parlementaire sur «l'idéologie génocidaire», rapport basé sur la délation et la globalisation, est une décision grave dont la conséquence évidente est d'entretenir la haine ethnique.

Il est donc grand temps que le régime de Kigali reconnaisse que son option de convertir une tragédie humaine en instrument d'étouffement du débat compromet à jamais l'émergence de la érité.

La stratégie de vouloir à tout prix imposer sa pensée est un véritable drame national et un obstacle durable à l'unité des Rwandais, à la justice, à la paix et au développement national.

Fait à Bruxelles, le 25 septembre 2004

Pour l'Alliance Igihango
Joseph Ndahimana
(Sé)
Secrétaire général